



Monsieur Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche



Madame Anne VENTALON
Monsieur Mathieu DARNAUD
Sénateurs de l'Ardèche

Nos réf : FB/TF/MT 153 - 05 - 21

Mme Frédérique VIDAL, *Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation*
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
21 rue Descartes
75 005 PARIS

Aubenas, le 21 Mai 2021

Objet : Situation étudiants PACES et PASS/LAS - Ecole de Médecine de Saint Étienne (42)

Madame la Ministre,

Ayant été sensibilisés par des familles ardéchoises, nous nous permettons d'attirer votre attention sur les inquiétudes des étudiants de deuxième année PASS/LAS et PACES de l'école de médecine de Saint-Étienne, dans la Loire.

Comme vous le savez, les filières de santé sont concentrées à proximité des CHU et nos jeunes étudiants ardéchois s'inscrivent prioritairement dans les facultés de Grenoble /Lyon/Montpellier et Saint-Etienne. Et dans nos territoires ruraux, particulièrement impactés par le manque de médecins, nous ne pouvons que nous réjouir de voir une jeune génération d'étudiants s'inscrire dans les filières de santé pour espérer un jour s'installer en Ardèche.

La mise en place de la « Réforme des études de santé », justifiée par la pénurie en médecins et la nécessité de revoir le mode de sélection français, semblait avoir apporté une réponse aux besoins que la crise sanitaire a mis en exergue. Toutefois, des dysfonctionnements importants semblent causer aujourd'hui une totale incompréhension pour les étudiants de l'école de médecine de Saint-Etienne.

La réforme, n'a pas enlevé à cette filière son caractère élitiste et embrasser une carrière médicale demande un investissement personnel important et des résultats qui requièrent une charge de travail exigeante. Depuis le début de la crise sanitaire et la mise en place des contraintes imposant de suivre les cours à distance, la difficulté en est encore augmentée et je salue l'investissement de ces étudiants qui malgré tout continuent de se battre pour être nos futurs médecins. Ils vont contribuer au remplacement de toute cette génération de soignants qui part très prochainement à la retraite.

Monsieur Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire – 22 Avenue de Roqua - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr

Le rapport de la sénatrice Madame Sonia de la PREVÔTÉ, sur la réforme du 1^{er} cycle de santé, publié le 15 mai dernier, a révélé de nombreuses anomalies dans l'application et la mise en place de la réforme, causant une réelle injustice pour la génération 2020/2021.

À ces inquiétudes s'ajoute un manque de communication et de transparence des universités, faisant craindre qu'elles aient bien compris le sens de cette réforme. Les familles m'ont rapporté des manques de rigueur à ce niveau, notamment sur la divulgation du nombre de places accordées dans les filières.

Pour exemple : les futurs bacheliers 2021, qui ont terminé de formuler leurs vœux sur la plateforme Parcoursup le 8 avril dernier, n'ont pas eu connaissance du nombre de places proposées par les universités dans chacun des parcours de formation. Ce problème de clarté et de transparence sur les capacités d'accueil a un lourd impact. Le Doyen de la Faculté de Médecine de Saint-Etienne a communiqué sur ce point en date du 6 mai dernier alors que la loi prévoyait une information complète aux étudiants en mars, avant leur choix définitif sur Parcoursup, pour leur permettre bien évidemment de formuler un choix éclairé.

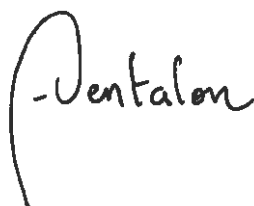
Alors que la crise du Covid a fragilisé notre système de santé comme jamais auparavant, et alors qu'une dynamique positive s'est enclenchée pour répondre aux besoins en personnels de santé dans nombre de territoires de la République, il nous semble important de vous alerter sur ces failles qui peuvent décrédibiliser les effets de la réforme de l'accès aux études de santé et ne font qu'aggraver les difficultés de toute une génération pour accéder aux carrières médicales.

Vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien accorder à notre requête, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche



Anne VENTALON
Sénatrice de l'Ardèche



Mathieu DARNAUD
Sénateur de l'Ardèche

